

"La Vie Batelière"

ORGANE MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA BATELLERIE FRANÇAISE

RÉDACTION - ADMINISTRATION : A. DEPREESTER, 39, rue de la Monnaie, LILLE - Ch. Post. Lille : 276.93

NOTRE ENTR'AIDE SOCIALE Enfants BATELLIÈRE notre grand souci

par **J. BLAIZOT**

Aumônier National de la Batellerie

Mes Chers Amis,

Si le titre d'aumônier national de la Batellerie me confère la charge très précieuse de vos âmes et de vos intérêts spirituels, si ce titre qui m'est cher et me permet de distribuer et de partager les joies qui sont les vôtres à l'occasion des belles cérémonies familiales des baptêmes, des communions et des mariages, et aussi de comprendre avec vous pour y compatir, la peine des séparations de la mort :

Je suis heureux et fier également, en arrivant au « Je Sers », d'être le Directeur de l'ENTR'AIDE SOCIALE BATELLIÈRE.

Notre but est bien en effet : l'HOMME — pris dans son être tout entier, dans son corps comme dans son âme — et notre action vise à l'aide apportée à vos personnes dans toutes les questions qui vous tiennent tant à cœur. Celle de vos petits enfants d'abord ; nous voudrions au « Je Sers » les soutenir dans leur développement physique, moral et intellectuel, tout autant que nous désirons aider leur âme à monter vers le Dieu qui les a créés et les garde chaque jour.

« On ne travaille jamais que pour les enfants » a écrit le grand poète Charles Péguy — et certes c'est bien ce que vous pensez mes chers amis bateliers. Il n'est que de vous visiter à bord de vos bateaux pour s'en convaincre. Ainsi c'est toujours pour eux, pour les enfants que tout travail peut-on dire, à bord du « Je

Sers », même les services qui touchent les questions professionnelles syndicales, l'affrètement, l'information, la prévention, les soins de santé, le dépannage, pour tout dire : « L'ENTR'AIDE ».

Tout ce que tous essaient de faire pour le bateau, qui est en même temps que votre foyer, votre instrument de travail, tout cela à travers chacun des membres de votre famille, atteint vos enfants, l'avenir de notre Batellerie en leur procurant un peu plus de mieux-être et de joie.

Et, si l'Entr'aide Sociale Batelière peut parfois m'être une tâche un peu lourde, croyez que je la considère surtout comme une œuvre très belle et au fond bien consolante. C'est ce que je tenais à vous dire au début de mon séjour parmi vous.

Notre cher bateau « Je Sers » dans son ensemble, dans sa chapelle comme dans ses bureaux est à votre disposition. C'est pour vous qu'il a été créé !... et c'est vous qu'il attend, vous êtes sa raison d'être, la seule !... Sa chapelle est votre chapelle... Ses bureaux sont vos bureaux... qu'aucun de vous n'hésite jamais à venir y demander quelque service que ce soit.

C'est uniquement pour vos chères familles batelières qu'a été écrit à l'avant du bateau et au cœur de ceux qui y travaillent, le nom et la devise du « JE SERS ».

J. BLAIZOT.

MOTEURS DIESEL spécialement adaptés à la NAVIGATION FLUVIALE

CREPELLE

LILLE
Porte de Valenciennes
Téléph. 307-11 et 12

BUREAUX COMMERCIAUX

PARIS

9, av. de Villiers, Car 41-12

QUIBERON

Boulev. Chanard - Tél. 169

La rentrée des classes est faite. Elle semble bonne, aux premières nouvelles, dans les différentes écoles et institutions. Malgré les difficultés de l'heure, les marinières ont, une fois de plus, affirmé leur volonté de donner à leurs enfants l'instruction nécessaire. Certains, à leur très grand regret, ont conservé leurs enfants à bord, faute de ressources suffisantes pour payer les scolarités. C'est l'un des aspects les plus douloureux du problème social de la Batellerie.

Nous sommes décidés fermement à faire tout ce que nous pourrons, dans ce journal, pour apporter notre part au développement de l'instruction dans la jeunesse batelière.

Nous ferons écho à la voix des familles et des organisations professionnelles chaque fois qu'elles feront des suggestions positives pour faciliter la fréquentation scolaire. Dans un esprit de large et sincère collaboration, nous renseignerons aussi sur TOUTES les écoles en publiant les communiqués, renseignements, palmarès, etc., que l'on voudra bien nous faire parvenir.

C'est pourquoi nous donnons bien volontiers, dans ce numéro, un Communiqué de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de la Navigation Intérieure et un autre du Centre d'Apprentissage des Jeunes Batelières de Lambert.

A.-A. DEPREESTER.

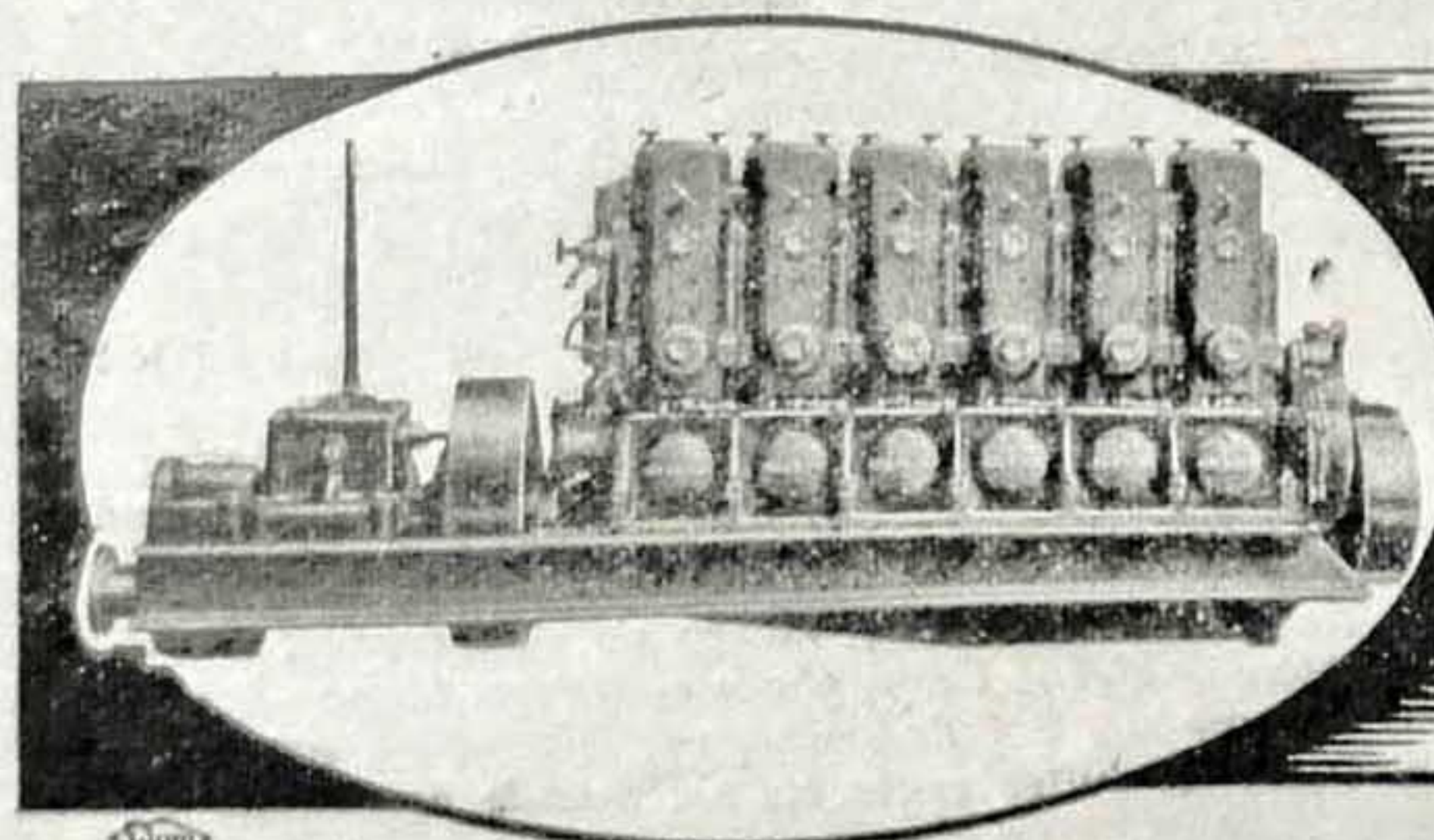
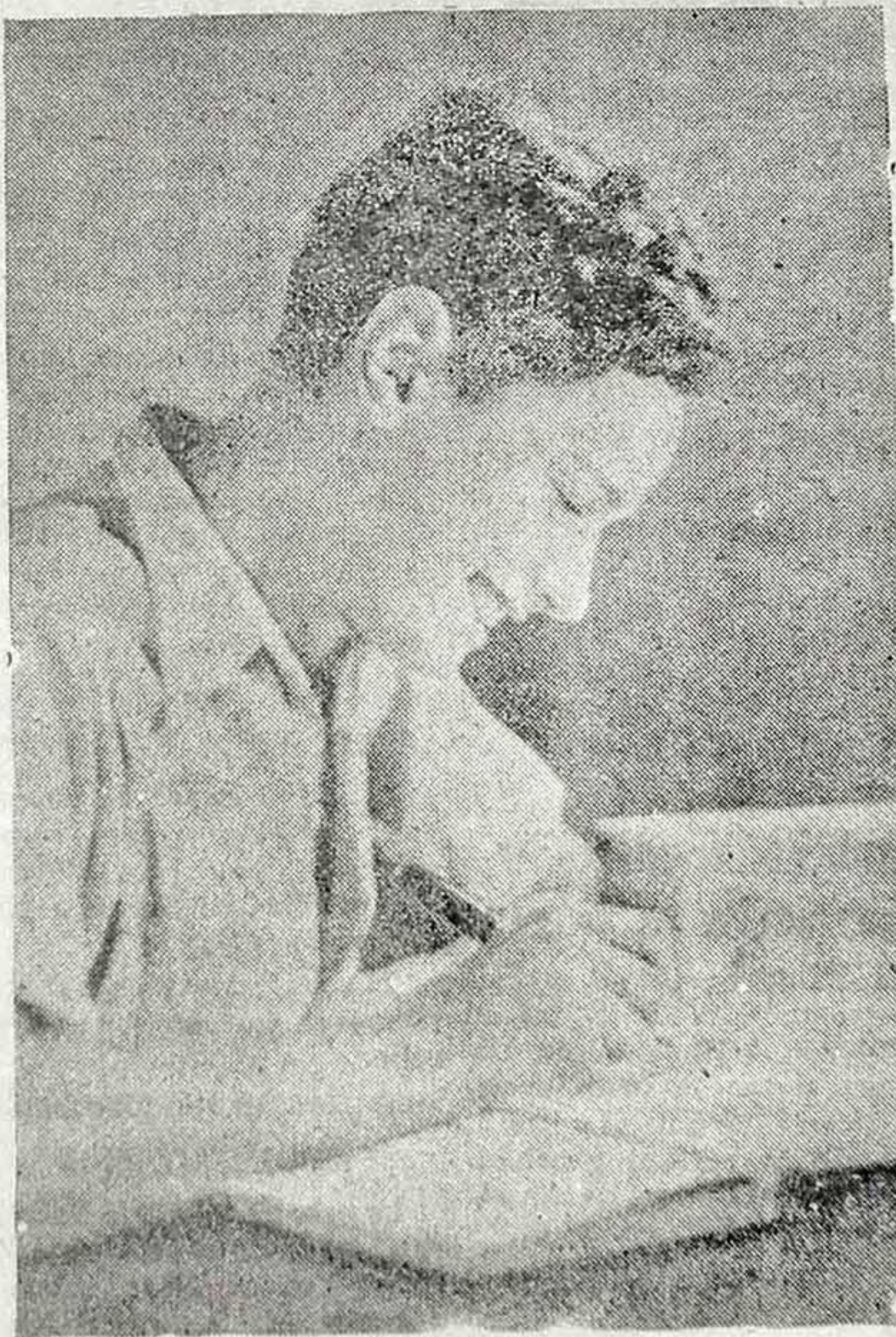
La scolarité dans la Batellerie

La Caisse d'Allocations familiales de la Navigation intérieure, à la suite de la réunion de son Conseil d'administration en date du 19 septembre 1950, a définitivement dressé la liste des bénéficiaires à qui seront accordées les 60 bourses d'enseignement créées par cet organisme en faveur des familles chargées d'enfants et aux ressources insuffisantes.

La Caisse d'Allocations familiales a été saisie de plus de 1.200 demandes de la part de ses familles allocataires.

C'est à la suite d'un travail de sélection très délicate et après avoir étudié de la façon la plus attentive tous les dossiers qui lui sont parvenus, que la Commission des bourses a désigné les bénéficiaires qu'elle a choisis parmi ceux qui lui semblaient les plus méritants.

(Suite en 2^e page)



Le moteur le plus utilisé dans la navigation fluviale

**Le D.B.6 BAUDOUIN
75/90 cv**

Demandez ce qu'ils en pensent à vos collègues qui l'emploient. Ils sont des centaines !

170 moteurs de ce modèle ont été commandés par la S.R.P.F.

MOTEURS BAUDOUIN

Siège social : 180, Boulevard Rabatau - MARSEILLE

Agence de PARIS : 21, Avenue de Suffren - Tél. : SUFFren 50-70

La Commission et le Conseil d'administration déplorent de se trouver dans l'obligation de laisser non satisfaites des demandes nombreuses, également dignes d'intérêt et de ne pouvoir étendre son action faute de ressources suffisantes, à des situations poignantes.

Le Conseil d'administration croit donc de son devoir d'adresser un appel chaleureux à tous les employeurs, directeurs des C^{ms} de Navigation, à tous les dirigeants des grandes ou petites entreprises de navigation pour leur demander de joindre leurs efforts à celui accompli par la Caisse d'Allocations familiales en faveur de la scolarité dans la Batellerie.

Il demande à chacun d'entre eux d'augmenter au besoin la participation qu'un grand nombre aurait déjà prise dans l'octroi des bourses d'enseignement.

Le problème de la scolarité est capital dans la Batellerie. Nous déplorons tous le grand nombre d'illettrés parmi sa population.

Ce problème peut être résolu et la bataille contre l'analphabétisme gagnée par la bonne volonté, l'effort financier auquel tous ceux qui ont en vue l'amélioration du sort du batelier, voudront bien contribuer.

Centre d'apprentissage des jeunes bateliers de Lambersart

L'internat du Château Bonte est situé rue de la Carnoye, à Lambersart, dans un parc merveilleux.

Ouvert à toutes les batelières navigantes ou sinistrées, âgées de 14 ans au moins, les élèves peuvent passer :

- en 1^{re} année, le certificat d'études ;
- en 2^e année, le diplôme de secouriste de la Croix-Rouge ;
- en 3^e année, les C.A.P. de couturière et des arts ménagers.

Les élèves peuvent obtenir des bourses de pension complète.

Les allocations familiales sont maintenues aux parents des élèves jusqu'à la fin des études.

Les élèves qui le désirent peuvent suivre des cours supplémentaires de piqûrage et de secourisme.

Aucun trousseau n'est exigé. L'Ecole fournit la literie.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Directrice, M^{me} Tardif, Château Bonte, rue de la Carnoye, à Lambersart, ou se présenter au Secrétariat du Centre, 502, avenue de Dunkerque, à Lomme, l'après-midi, entre 14 et 18 heures.

Les inscriptions pour l'année scolaire sont encore prises au Centre où les parents pourront obtenir des imprimés de demande de bourse. Le nombre de places étant limité, les familles sont priées de faire les démarches le plus rapidement possible.

L. MORY
CHANTIERS NAVALS
MORTAGNE-DU-NORD

En Famille

Nous saluons la naissance et le baptême de :

Mireille SCHWOB, bat. « Seegmuller 5 », née à Strasbourg le 25 août 1950.

Michèle WOLFF, bat. « Thun », née à Strasbourg le 10 juillet 1950.

Jean-Jacques WEBER, bateau « Melisa », né à Strasbourg le 15 septembre 1950.

Francine DEGARDIN, bateau « Paris », baptisée à Strasbourg le 24 septembre 1950.

Marie-Nelly PIÉTIN, bateau « Massa », née à Douai le 14 juillet 1950.

Claudine CARPENTIER, née à Lille le 11 septembre, baptisée le 17.

Josita VELGHE, bateau « Vulcain », née le 7 octobre, baptisée à Lille (St-Catherine) le 15.

Monsieur et Madame GRUSON-DOURLENT, bateau « Dnanref », font part de la naissance, à Dorignies, le 29 juin 1950, de leur fille CLAUDINE, qui a été baptisée, à Courrières, le 17 juillet 1950.

MARIAGES

Monsieur et Madame Hector LEFEBVRE, bateau « Mistral », et Madame Veuve LEBRUN, de Denain, font part des mariages de leurs enfants YVES et YOLANDE et FRANCIS et RAYMONDE, qui ont eu lieu en l'église de Denain, le 23 septembre 1950.

Monsieur Joseph BLATTNER, du bateau « Ste-Denise » et Mademoiselle Claire KOENIG, du bateau « Claire », se sont donné la foi du mariage en l'église Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg, le 6 septembre 1950.

Nos plus vives félicitations aux sympathiques couples.

COMMUNION SOLENNELLE

Joselyne PENNEQUIN, du bateau « Andrée », a fait sa communion solennelle en l'église Saint-Pierre à Fourmies(Nord), le 28 mai 1950.

UN ACCORD INTERNATIONAL SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA SÉCURITÉ SOCIALE DES BATELIERS RHÉNANS

A PRES quatre jours de travaux, les délégués des gouvernements de la République fédérale allemande, de la Belgique, de la France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suisse ont adopté, en leur forme définitive, deux accords concernant les conditions de travail et la sécurité sociale des bateliers rhénans. Ces accords s'appliqueront aux quelque 45.000 travailleurs de nationalités différentes qui assurent le transport des marchandises sur tout le parcours navigable du Rhin.

Préparés par une Conférence technique, qui avait réuni à Genève les représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs des pays intéressés, ces accords ont été définitivement approuvés par le Comité diplomatique qui a siégé sous les auspices de l'Organisation internationale du Travail à Paris, à la Maison de la Chimie, du 24 au 28 juillet, sous la présidence de M. Edouard Lambert, Directeur du Travail au Ministère du Travail de France. Ils seront soumis à la signature et à la ratification des gouvernements intéressés.

SECURITE SOCIALE

L'accord concernant la sécurité sociale s'applique à toutes les législations et réglementations existantes ou futures des pays intéressés visant la maladie, la maternité, le décès, l'invalidité, la vieillesse, les accidents du travail, les maladies professionnelles, le chômage et les allocations familiales. En général, sauf certaines exceptions prévues par l'accord, les bateliers rhénans et les membres de leurs familles sont assimilés dans chaque cas aux nationaux.

Un centre administratif de sécurité sociale pour les bateliers rhénans sera créé et il comprendra deux représentants des gouvernements, un représentant des employeurs et un représentant des travailleurs de chaque pays contractant.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'accord sur les conditions de travail s'occupe de la composition des équipages, du repos de nuit en cours de navigation, de la durée du travail au port, des heures supplémentaires et des jours fériés, du repos hebdomadaire, des congés annuels payés, ainsi que de certaines allocations spéciales.

Une commission tripartite où les deux gouvernements, les employeurs et les travailleurs des pays intéressés seront représentés, examinera les rapports annuels relatifs à l'application de cet accord. Le Bureau international du Travail participera aux travaux de cette Commission tripartite.

ORGANES COMMUNS

Le secrétariat du Centre administratif de sécurité sociale, ainsi que celui de la Commission tripartite sur les conditions de travail, seront assumés par la Commission centrale pour la navigation du Rhin, organisme existant depuis 1816 et créé par le Traité de Vienne.

Tout différend relatif à l'interprétation des accords, s'il n'est

pas résolu dans un délai de trois mois par voie de négociation directe, sera soumis à un organe arbitral permanent à créer, organe où tous les pays intéressés seront représentés.

Les accords sont ouverts à la signature de tous les Etats représentés à la Commission centrale pour la navigation du Rhin. Ils seront soumis à la ratification. Les instruments de ratification seront déposés au Bureau international du Travail, et les accords entreront en vigueur trois mois après la dernière ratification faite par les Etats riverains du Rhin et la Belgique.

La durée des accords est de trois ans. Ils seront reconduits tacitement d'année en année, mais ils peuvent être dénoncés par des Etats signataires avec préavis d'un an.

UN BON EXEMPLE

Cet accord international mérite de retenir l'attention. Il reconnaît et il souligne l'existence de réalités économiques et sociales qui débordent le cadre des nations et qui réclament donc des solutions internationales.

Ces solutions, il les a demandées à l'effort concerté de toutes les parties intéressées : des gouvernements sans doute à qui, comme il se doit, revient le dernier mot, mais aussi aux employeurs et aux travailleurs qui ont collaboré, conjointement avec les représentants des gouvernements, à l'élaboration et à la rédaction des textes.

Il n'est peut-être pas présomptueux de le considérer comme une très modeste réalisation — un fil de trame — de l'Europe qui se fera par des efforts, limités dans leur objet, mais précis et persévérants, plutôt que par des effusions sentimentales et que par des pavements diversifiés colorés.

NOUVELLES DES PORTS

STRASBOURG

BENEDICTION DE BATEAUX

15-9-1950 : « Sainte-Rita », à M. Maeght, de Dunkerque.
16-9-1950 : « Berthelot », à M. Schauinger, de Munchhausen.

22-9-1950 : « La Mâconnaise » à M. Ehrhard, de Kembs.

30-9-1950 : « Tony », à M. Follet, de Lille.

MORTAGNE-DU-NORD

BENEDICTION DE BATEAU

M. l'abbé Beschuyt, curé de Mortagne, a béni le bateau « Rojajo », à M. Rodolphe Demanet, sortant du chantier naval Mory, et le bateau « Huë », à M. Copin, sortant des chantiers Franco-Belge de Saint-Denis.

LILLE

LE PELERINAGE A N.-D. DE CONSOLATION (Vauban)

Le deuxième pèlerinage à Notre-Dame de Consolation a eu lieu le samedi 7 octobre à 15 h. 30. Un bon nombre de marinières sont venues prier aux intentions de leurs familles et de toute la Batellerie, faire bénir leurs enfants et consacrer leurs péniches.

Comme l'an dernier, les petits chanteurs de N.-D. de la Treille ont exécuté les chants de la cérémonie avec beaucoup d'art, de charme et de piété.

Le soir, à 20 heures, sur le port Vauban le défilé des barques illuminées a escorté la statue de Notre-Dame. La foule a été vivement impressionnée par la foi chrétienne de nos marinières que M. le Curé de Vauban a chaleureusement félicités.

MESSES POUR LES MORTS

Dans le courant de novembre, plusieurs messes seront célébrées pour les défunts des familles batelières à Lille et dans la région.

Des invitations seront distribuées partout en temps utile.

NOUVEAUX PRIX

Le prix de « La Vie Batelière » est désormais fixé à 10 francs l'exemplaire (8 francs à partir de 10 exemplaires à la même adresse).

Le prix des abonnements reste le même.

NOTRE FIN

La vie est au ciel, voilà l'unique explication de la vie humaine en ce monde. C'est au ciel que la Providence nous conduit...

EYMIEU.

Faïence - Porcelaine - Jouets - Article de ménage
Maison BAILLEUX
30, rue Solférino - LILLE (à proximité des quais)

POÉSIE

Le chaland qui passe

Sur l'arrière de son bateau
Le Batelier promène
Sa maison naine
Par les canaux
Elle est joyeuse et nette et lisse et glisse
Tranquillement sur le chemin des eaux,
Cloisons rouges et portes vertes
Et blancs et tuyautés rideaux
Aux fenêtres ouvertes
Et sur le pont une cage d'oiseaux
Et deux baquets et un tonneau
Et le rocquet qui vers la rive aboie,
Et dont l'écho renvoie
La colère vaine vers le bateau
Le Batelier promène
La Maison naine
Par les canaux
Il transporte des cargaisons
Par tas plus hauts que les maisons :
Sacs de pommes vertes ou blondes
Fèves, pois, choux et raiforts
Et quelquefois des seigles d'or
Qui arrivent du bout du monde.

E. VERHAEREN.

"Je sers"

CANTATE

A notre cher pilote, M. l'Abbé BELLANGER

I

Dans un monde égaré, que la haine divise,
Où l'égoïsme inspire un système pervers,
Notre chaland arbore une noble devise,
Un courageux programme, un fier défi : « Je Sers ».

Refrain

Je sers, comme mon divin Maître,
Fils unique du Dieu Puissant,
Servit l'humanité pour qu'elle pût renaitre,
Par son amour et dans son sang.

II

Servir, est-il pour l'homme une tâche plus belle ?
Fidèle et constant, d'abord servir son Dieu,
Et puis tendre à son frère une main fraternelle ;
Servir au nom du Christ, à toute heure, en tout lieu.

III

Reine des Marinières, Vierge de l'Espérance,
Entre le ciel et l'eau, garde ce bateau blanc
Comme un îlot de paix pour l'humaine souffrance,
Lasse de lutter seule en un monde accablant.

Marso d'ALYS.

La Croix a ses deux grands bras ouverts étendus vers la terre en un geste de supplication, pour nous inviter à la Prière.

« Priez et méritez pour vos morts. Eux ne peuvent plus rien pour modifier leur état ; la mort les a fixés dans la position où elle les a trouvés. Mais vous, vivants qui les aimez, vous pouvez tout pour eux, tout, sauf les réconcilier avec Dieu s'ils étaient morts dans la haine volontaire et absolue du souverain Bien.

« Mais s'ils sont au Purgatoire, vous pouvez les délivrer. Et s'ils sont au ciel, vous pouvez augmenter leur bonheur. » C'est la solution merveilleuse de la lutte entre la bonté et la justice de Dieu ; c'est le dogme consolant de la communion des Saints.

C'est l'amitié, la parenté prolongées par delà de la tombe.

Écoutez cet appel du Crucifix : prions pour nos morts !

Quand on respecte les ouvriers, on leur doit la vérité. Le bonheur, la justice et la fraternité ne résultent pas d'abord d'un changement de régime économique. Pour arriver au bonheur, à la justice, à la fraternité humaine, il faut d'abord tuer l'égoïsme et le remplacer par l'amour. Autrement, les changements de régime seront seulement un changement d'exploiteurs et d'exploités.

Mgr ANCEL.

La Toussaint, le jour et le mois des morts.

Plusieurs entrent dans cette période, tristes et lugubres, comme s'ils franchissaient le seuil de la désolation. La saison est pour quelque chose dans leur mélancolie. Vous connaissez l'antienne : « la nature elle-même prend le deuil. C'est un vrai temps de Toussaint ».

Ces journées peuvent être attristées, il est vrai, par le souvenir qu'elles ravivent de ceux qui nous ont quittés.

Mais nous, les chrétiens, nous ne nous affligeons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Au fond de nos plus noirs chagrins brille la lumière de notre foi : je crois la vie éternelle. Elle commence ici-bas, elle s'amorce, elle prend son élan et sa direction. Elle traverse — dur passage ! — la mort. Mais, comme le bouton jaillit du bourgeon qui claque, elle s'épanouit dans la lumière, dans la gloire de Dieu...

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. Ils s'endorment dans les bras de sa miséricorde ; ils se réveillent dans la munificence de son amour.

Toussaint, fête de tous les saints. Elle nous ouvre les perspectives du bonheur définitif et du repos éternel :

Jour des morts : nous retrouvons nos disparus ; nous les rejoignons dans la prière ; nous les aidons s'ils en ont besoin. Ainsi s'annonce et se prépare la rencontre suprême en la Maison du Père.

Ils sont arrivés ! Nous sommes en route, à leur suite, sur les pistes qu'ils ont ouvertes, dans la même lumière qui les a guidés.

Puissions-nous — c'était le souhait de Larigaudie, le routier légendaire — « mourir le sachant pleinement, prendre toute notre vie au creux de nos mains, avoir le temps de l'élever vers Dieu et de la lui donner comme notre humble offrande d'homme ».

Bienheureux ceux qui sont morts dans le Seigneur.

Bienheureux les vivants, qui travaillent avec le Christ à peupler le ciel.

Venez ! Adorons Dieu pour qui vivent — saints du ciel, âmes du purgatoire, fidèles du Christ encore sur la route — tous les vivants !



L'activité véritablement surhumaine déployée jour après jour par S. S. Pie XII rend particulièrement intéressant un compte rendu de son emploi du temps. Les audiences, privées et collectives, qu'il accorde chaque jour (on sait qu'à Castelgandolfo, quelques milliers de pèlerins sont reçus en moyenne quotidiennement), les discours qu'il prononce en plusieurs langues, après les avoir rédigés de sa main, les importants documents qu'il publie (telle la récente encyclique : « Humani generis ») sans compter les travaux et les études personnelles auxquels il se livre, le volumineux courrier dont il doit prendre connaissance et les grandes déci-

sions qu'il doit mûrir et prendre en toute connaissance de cause représentent une somme de travail et une dépense d'énergies que peu d'hommes sont en mesure de fournir. Si l'on se souvient en outre que le Saint-Père est âgé de plus de soixante-dix ans, on saisit dans toute son ampleur le caractère exceptionnel de sa résistance physique et morale.

Pie XII se lève à six heures du matin, à Castelgandolfo comme au Vatican. Après une brève méditation et avoir dit la messe, puis déjeuné, il commence les audiences privées à sept heures et demie recevant d'abord le substitut de la Secrétairerie d'Etat. Ce premier entretien, qui roule sur les problèmes les plus importants qui se posent à la diplomatie pontificale, suffirait à épuiser la journée de réflexion et de labeur d'un chef. Au cours de cette audience, le Pape est amené en effet à prendre des décisions qui engagent toute sa responsabilité. Les audiences privées se succèdent sans interruption jusqu'à l'heure du déjeuner. Elles font, chaque soir, l'objet d'une longue nomenclature dans l'« Osservatore Romano ».

Après le repas, Pie XII se repose, demeurant d'ailleurs éveillé, sur un siège qui n'a rien de très confortable, durant une demi-heure. Puis il fait une assez longue promenade à pied dans les jardins tout en s'adonnant à la lecture. Vers 17 heures, reprennent généralement les audiences. Après le dîner, toujours frugal comme chacun de ses repas, le Pape reprend ses occupations personnelles. De onze heures à minuit, il récite le bréviaire, puis reprend son travail de bureau, jusqu'à une heure trois-quarts, heure à laquelle il prend un repos mérité. Pie XII ne dort ainsi que durant quatre heures et quart par nuit. Les médecins lui conseillèrent vivement de prolonger son sommeil, mais après quelque temps de ce nouveau régime, le Pape préféra revenir à son horaire habituel.

Voilà la vie, toute de simplicité, si féconde en travail, en méditation et en prière de l'homme qui porte sur ses épaules une des plus grandes responsabilités qui soient au monde.



L'AME NE MEURT PAS

Dieu l'a créée immortelle...

Il a voulu qu'elle fut arrachée au péché
et vivifiée de sa présence

Il l'appelle au bonheur éternel

LA TOUSSAINT est la fête des Ames

LES MORTS NE SONT PAS DES ABSENTS

MAIS DES INVISIBLES

Au soir de la Toussaint et le 2 Novembre

RECUEILLONS-NOUS...

En priant pour ceux qui nous ont quittés.
En nous unissant à leur espérance.

TARIF DES ABONNEMENTS POSTAUX

Pour les marinières
1 an 100 fr.
Pour les non-marinières
1 an 200 fr.
C. P. Lille 276.93
A. DEPRESTER
39, rue de la Monnaie,
LILLE
Amis de la Batellerie,
soutenez notre journal

Lumières de la Ville



« une petite silhouette symbolique de la drôlerie... »

Il est de bonne politique de rendre aux circuits commerciaux les grands succès d'il y a vingt ans. Certains de ces films sont d'authentiques chefs-d'œuvre dont le recul du temps n'affaiblit pas les qualités.

Cette constatation que nous avons déjà faite à propos de « Marius », « Fanny » et « César » de Marcel Pagnol se trouve confirmée par les « Lumières de la Ville », de Chaplin.

« City Lights » qui date de 1931 nous fait mesurer le recul effrayant du burlesque américain enlisé aujourd'hui dans les piteuses d'Abbott et Costello. Mais les deux nigauds sont ce qu'on appelle outre-Atlantique des « Money making stars », autrement dit des « gagnants d'argent ». Chaplin, lui, croyait à la grandeur de son art.

Les « Lumières de la Ville » sont le dernier film où Chaplin exprime le tragique individuel avant de s'élever avec les « Temps Modernes » aux grands sujets contemporains. Trois personnages : le Vagabond (Chaplin) humain, sentimental, plein d'espoir, la jeune Aveugle, marchande de fleurs, protégée de Charlot qu'elle croit jeune, riche et beau, le Millionnaire excentrique, une brute bourru que l'ivresse rend sentimental et charitable.

Le Vagabond aime l'Aveugle et pour lui rendre la vue cherche à tirer parti de l'amitié du Millionnaire. De sketch en sketch, on parvient à cette conclusion pleine de la philosophie amère de Charlot : la jeune fille retrouve la vue grâce à son protecteur, mais lorsque, donnant une aumône et une fleur au vagabond, elle découvre que c'est lui le héros de légende dont elle rêvait dans sa nuit d'infirmité, elle a ces simples mots : « Oui, mais, j'ai des yeux maintenant... »

« City Lights » est le type même des films qui définiront dans l'histoire du cinéma l'art de Chaplin, non seulement parce qu'il passe avec une étonnante habileté du burlesque déchainé à l'épisode qui ourle des larmes au bord des yeux, mais parce qu'il marque l'accomplissement du style de Charlie Chaplin.

Le cinéma parlant, Chaplin se refusait à l'envisager pour lui-même en 1931. Il en donnait les raisons en ces termes dans une interview accordée au « Motion Picture Magazine » : « Les « talkies » ? Vous pouvez dire que je les déteste !... Ils viennent gâcher l'art le plus ancien du monde, l'art de la pantomime. Ils anéantissent la grande beauté du silence ».

Pour Chaplin le parlant ruinait à la fois l'universalité du langage de l'écran et toute une technique constituant à ses yeux un art autonome, indépendant du théâtre, et par conséquent de la parole. Mais il sentait par contre que le cinéma avait des rapports étroits avec la musique. L'alphabet du mouvement, la poésie du geste trouvaient là un support magnifique pour exprimer les pensées et les émotions, sans que l'intégrité de l'art de la pantomime fût mise en cause. « Les lumières de la ville » expriment les recherches de Chaplin dans cette direction. L'accompagnement musical aboutit par exemple au combat de boxe de Charlot qui prend l'allure d'un ballet burlesque. Le synchronisme sonore permet d'autre part des nouveautés dans l'effet comique : ainsi la scène où Charlot est pris de hoquet après avoir avalé un sifflet.

L'art de Chaplin ne s'est jamais élevé plus haut. Il a utilisé le parlant dans le « Dictateur » et « Monsieur Verdoux » ainsi que dans la reprise d'anciens films comme la « Ruée vers l'or », par adjonction de commentaires enregistrés. Mais Charlie Chaplin n'y a rien gagné. Le mime génial était dans le vrai en 1931 lorsqu'il écrivait : « Je ne crois pas que ma voix puisse ajouter à l'une de mes comédies. Au contraire elle détruirait l'illusion que je veux créer, celle d'une petite silhouette symbolique de la drôlerie, une faites-passer muscade, non un personnage réel, mais une idée humoristique, une abstraction comique. »

En famille.

Jean FRANCK.

Vente et installation
MOTEURS DIESEL
sur bateau fer ou bois

Agence exclusive :
Moteurs VENDEUVRE
Installation et réparation
moteurs de toutes marques

S. E. C. M.

32, rue de la Briche
SAINT-DENIS (Seine)

— Plaine : 09.31 —

JEUNES BATELIÈRES

De la beauté dans votre vie de tous les jours

Votre cabine est une amie tyrannique mais reconnaissante. Elle exige qu'on s'en occupe sans cesse, mais elle est toujours prête à sourire.

Les vitres bien lavées ont un reflet d'eau claire. Les lanchers et les meubles deviennent blonds sous la cire. Dans l'armoire, les draps font une neige amoncelée... bref beauté des choses claires et nettes... Beauté des recommencements inlassables : des repassages vite chiffonnés, des reprises qui gardent la décence des vêtements, de la cuisine, tyran silencieux auquel on n'a jamais fini d'être asservi.

René Bazin a dit : « Partout où vous trouverez une maison belle et heureuse, dites-vous qu'il y a une femme ou une jeune fille oubliée de soi ».

Puissiez-vous, chacune sur votre péniche, être cette jeune fille ! Et il me semble que plus facilement votre âme sera, elle aussi, une maison nette et bien ornée.

J. B.



Revue de la Presse Batelière

Le Social dans la Batellerie

A côté d'un important article sur la coordination des transports, L'Artisanat Batelier d'octobre attire l'attention sur les questions sociales. L'auteur étudie les conséquences pour le budget des artisans des frais de scolarité, des cotisations pour la retraite des vieux, etc... et conclut :

« Si l'on totalise les frais de Mutuelle, d'Ecoles, de Retraite des Vieux, d'Allocations familiales, pour peu qu'il s'agisse d'un batelier dont le bateau n'est pas amorti, on arrive à une somme incompatible avec les rentrées moyennes d'un bateau. »

Au moment où nos gouvernants vont aborder le problème de la concurrence ferroviaire, nous croyons qu'il serait bon d'attirer l'attention des dirigeants qui ont pour charge de veiller à la sécurité de la Batellerie, en leur montrant la situation lamentable en ce qui concerne le « social » chez les patrons bateliers. »

Le canal Lille-Tournai

Dans L'Unité Batelière du 15 octobre, R. Blanckaert commente le vœu du Conseil Général du Nord (6 octobre) en faveur de la création immédiate du canal Lille-Tournai. La réalisation de ce vieux projet ferait de Gand l'avant-port de Lille, condamnerait Calais et Dunkerque et apporterait une « sérieuse diminution de l'activité de la Batellerie française ».

« Le port de Dunkerque, le port de Calais sont donc menacés dans l'essentiel de leur activité. Si l'on ne s'y oppose tout de suite, de toutes nos volontés, de toutes nos for-

ces, l'irréparable sera accompli ; la condamnation déjà formulée, déjà arrêtée dans certains esprits, s'inscrira dans les faits. Il faut que leur protestation, avec celle de la Batellerie unanime, se fasse entendre hautement des Pouvoirs Publics. Quiconque fut abusé sur les conséquences de l'impossible projet révisera son jugement et reconnaîtra que d'autres choses sont à faire dans la navigation fluviale qui sont plus urgentes, qui serviront réellement l'intérêt général et qui n'entraîneront pas ruines et catastrophes ».

PAS DE GARDE-FOUS!

Deux jeunes gens échappés du boulevard Saint-Germain pour la période des vacances se promenaient aux environs de Mur-de-Barrez (Aveyron). L'accoutrement de ces « existentialistes » fit sensation dans ce charmant coin d'Auvergne, ce qui ne manqua pas de réjouir nos « bédouins » heureux « d'en mettre plein la vue ».

Arrivés sur un vieux pont, nos excentriques exprimèrent tout haut leur étonnement de ne point voir de garde-fous.

— Bé ! dame, leur répondit un paysan, on savait pas que vous viendriez chez nous.

DES LECTURES POUR LA PREPARATION DES JEUNES AU MARIAGE

- * Prix franco
- Pour de chics fiançailles 65 fr. par P. Boussemart.
- Ton fiancé te parle 40 fr.
- Ta fiancée te parle 40 fr. par Marguerite Lambert.
- Pourquoi je respecte ma fiancée 40 fr. par Pierre Dhém.
- Amour ou contrefaçon... 25 fr.

On peut se procurer ces brochures :

- 1° au passage dans les œuvres batelières de Lille ;
- 2° par chèque postal à : A. Depreester, 39, rue de la Monnaie, Lille - C.C.P. 276.93 ;
- 3° Les jeunes bateliers ou batelières qui auront recueilli un abonnement de 200 frs à notre journal pourront recevoir gratuitement une brochure de leur choix.

MERCI

à nos amis et premiers propagandistes

qui ont vendu « La Vie Batelière » au cours de leurs voyages ou recueilli des abonnements.

MARINIERS,

aidez-nous à diffuser « La Vie Batelière », en organisant la vente au numéro, en recueillant des abonnements chez les « sédentaires », vos parents, amis, les commerçants auxquels vous vous adressez, les éclusiers, etc.

Voyez, dans ce même numéro, notre liste de propagande.

TOUS AU TRAVAIL POUR UNE « VIE BATELIÈRE » LARGEMENT RÉPANDUE ET CONQUÉRANTE

Soc. An. d'Imp. et Edit. du Nord, Lille
Le Gérant : A. DEPREESTER.

Amis de la Batellerie aidez-nous en vous abonnant à
LA VIE BATELIÈRE

1 an : 200 francs
(pour les marinières 100 fr.)
C. C. Postal Lille 276.93
A. DEPREESTER
39, rue de la Monnaie
LILLE